

FICHE – MULTIPLICATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES



SEMIS

BOUTURAGE

MARCOTTAGE

L'équipe d'Ambioterra souhaite souligner le Mois de l'arbre et des forêts par l'entremise de cette fiche sur la multiplication d'arbres et d'arbustes!

Multiplier des arbres et arbustes que nous avons déjà sur notre propriété permet d'éviter d'en acheter de nouveaux, en plus d'être une opportunité d'apprentissage intéressante sur les différentes étapes du processus de croissance de ces végétaux.

Il existe plusieurs méthodes pour multiplier les arbres et les arbustes. La multiplication par la graine, par boutures semi-ligneuses ou ligneuses et le marcottage en sont de bons exemples. Vous trouverez, dans cette fiche, les techniques de base de ces différentes méthodes énumérées.

Il existe plusieurs autres méthodes de multiplication d'arbres et d'arbustes, dépendamment des espèces que vous avez en votre possession et que vous désirez avoir. Nous vous encourageons à faire quelques recherches et à expérimenter les différentes avenues possibles!



AMBIOTERRA

LA MULTIPLICATION PAR LA GRAINE (Gouvernement du Canada, 2020)

Tout comme les plants pour le jardin, la production de semis d'arbres et d'arbustes à la maison est possible. Pour ce faire, il faut des semences de bonne qualité. Il est possible de les acheter ou de les prélever soi-même. Il faut toutefois s'assurer qu'elles soient bien mûres lorsqu'on les prélève.

Il y a plusieurs étapes et conditions à respecter avant de planter ces semences. Tout d'abord, il faut les faire germer. Alors que certaines espèces d'arbres et d'arbustes verront leurs semences mûres germer immédiatement, les graines d'autres espèces entreront en dormance. La dormance est un mécanisme de protection servant à empêcher que les semences soient détruites par le froid hivernal en germant trop vite. Pour ces semences, il faudra entamer une période de stratification, ce qui permettra de mettre terme à la dormance des semences en reproduisant artificiellement les conditions qui leur sont nécessaires pour germer (habituellement offertes par le climat hivernal).

L'ensemencement devra se faire sur un lit de germination humide et dans un endroit ombragé, jusqu'à la germination des semences. Il faudra les garder humides, mais non détrempées. Une fois que les graines ont germé, on peut les déplacer vers un endroit plus ensoleillé.

La germination peut prendre de quelques jours à plusieurs mois dépendamment des espèces et des conditions dans lesquelles les semences sont entretenues. Il faudra environ 2 ans aux semis pour être repiqués dans leur emplacement permanent.

Pour plus d'information sur cette méthode, vous pouvez visiter les sites Internet suivants :

<http://www.agr.gc.ca/fra/agriculture-et-climat/pratiques-agricoles/agroforesterie/croissance-et-entretien-des-arbres/multiplication/?id=1346183990557>

<https://www.rhs.org.uk/advice/profile?pid=433>

<https://www.treehelp.com/how-to-grow-a-tree-or-shrub-from-seed/>

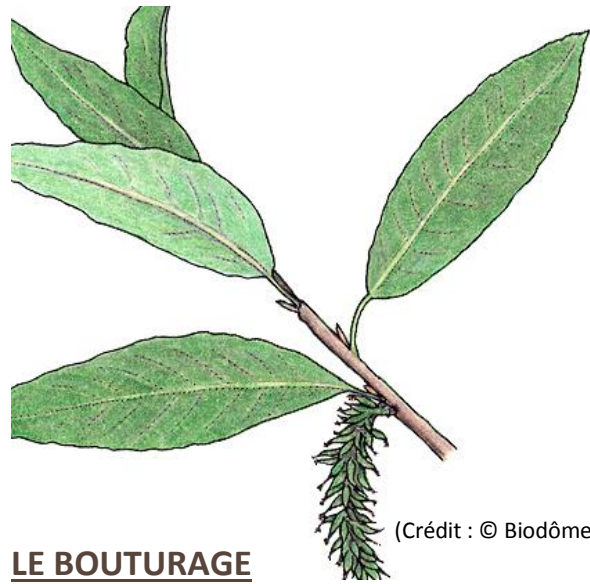


Pour de plus amples informations sur les dates de cueillette des semences, les périodes de stratification pour un ensemencement au printemps et les dates d'ensemencement sans stratification (par espèces) vous pouvez visiter le site Internet du gouvernement du Canada :

<http://www.agr.gc.ca/fra/agriculture-et-climat/pratiques-agricoles/agroforesterie/croissance-et-entretien-des-arbres/multiplication/?id=1346183990557>



(Crédit : Mark Shirley)



(Crédit : © Biodôme de Montréal)

LE BOUTURAGE

Le bouturage est une technique utilisée pour multiplier des végétaux à partir d'un fragment de racine, de branche, de tige ou de feuille. Cette technique permet de générer une copie de la plante initiale. Il y a plusieurs étapes et alternatives dans les façons de faire pour cette méthode de multiplication, voici donc les directives générales.

Multiplication par boutures semi-ligneuses

Plusieurs espèces d'arbres peuvent être multipliées par des boutures semi-ligneuses, lorsque les jeunes pousses sont assez longues, soit environ 13 centimètres (généralement prélevées en juin ou en juillet). Pour ce faire, la jeune pousse doit être coupée à environ 2,5 cm sous le nouveau bois. Cette bouture doit être placée dans un contenant d'eau jusqu'à ce qu'elle soit prête à être mise en terre (Gouvernement du Canada, 2020).

Pour la mise en terre, retirer les pousses de l'eau et enlever les feuilles de la moitié inférieure de la bouture et couper la vieille partie ligneuse de

façon diagonale afin d'en laisser une légère portion. Planter ensuite la bouture de façon à ce que les feuilles se retrouvent au niveau du sable. Il est important de maintenir le sol humide, mais non détrempé. Les racines se formeront généralement dans les 3 à 4 semaines à venir. Lorsque les plants ont produit des racines, il faut les retirer du sable et les repiquer dans de la bonne terre à jardin. Pour certaines espèces, l'enracinement est fortement amélioré par l'imprégnation de la base de la bouture dans de la poudre à bouturage (hormones végétales) (Sbay et Lamhamedi, 2015).

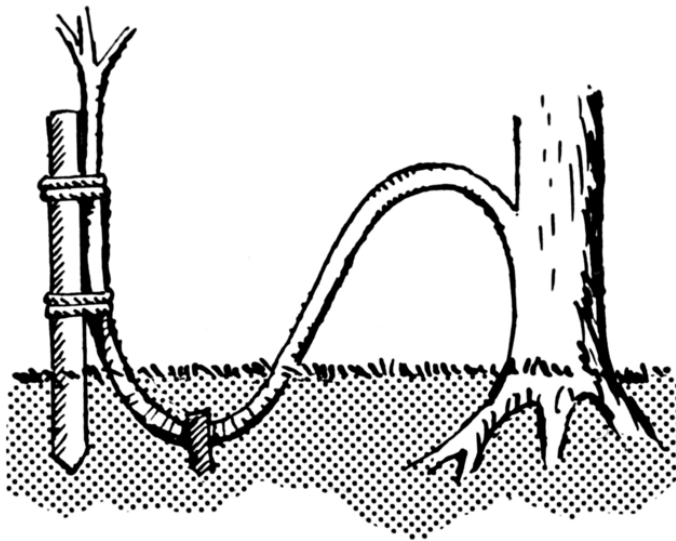
Multiplication par bouturage ligneux (Gouvernement du Canada, 2020 ; Sbay et Lamhabehi, 2015)

Le temps optimal pour de prélèvement de ces boutures est au printemps avant l'ouverture des bourgeons. La plupart de ces boutures doivent mesurer environ 20 cm et comporter 4 ou 5 bourgeons.

Une fois les boutures récoltées, placez-les dans un sac en plastique et conservez-les au réfrigérateur. Une fois que le sol aura dégelé, vous pourrez les planter. Il est possible de laisser tremper les boutures dans l'eau trois jours avant leur plantation afin de favoriser le développement des racines. Pour la mise en terre, chaque bouture doit être plantée verticalement, de façon à ce qu'elle soit enfouie entièrement et que son sommet affleure à la surface, tout en prenant soin d'orienter les bourgeons vers le haut.

Pour de plus amples informations ces méthodes de multiplication, vous pouvez visiter le site Internet du gouvernement du Canada :

<http://www.agr.gc.ca/fra/agriculture-et-climat/pratiques-agricoles/agroforesterie/croissance-et-entretien-des-arbres/multiplication/?id=1346183990557>



LE MARCOTTAGE

Le marcottage est une technique de multiplication qui consiste à faire enraciner un segment de tige d'un plant sans le couper. Pour ce faire, on peut pencher une branche d'un arbre ou d'un arbuste et le maintenir dans la terre avec une roche, en faisant une petite entaille sous la branche au point où elle touche la terre. La branche va s'enraciner durant l'été. À l'automne, il sera possible de couper la branche, puisqu'elle sera enracinée. Cette technique fonctionne bien par exemple avec les noisetiers, les forsythias, les magnolias et les gadelliers.

Références

Gouvernement du Canada, 2020. Croissance et entretien des arbres : Multiplication. En ligne <http://www.agr.gc.ca/fra/agriculture-et-climat/pratiques-agricoles/agroforesterie/croissance-et-entretien-des-arbres/multiplication/?id=1346183990557>. Consulté le 15 mai 2020

Sbay, H. et M.S. Lamhamedi, 2015. Guide pratique de multiplication des espèces forestières et agroforestières. Royaume du Maroc, Haut Commissariat aux Eaux t Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Centre de Recherche Forestière, 124.

